Notre crise politique

Vincent Martigny, Jean-Claude Monod, Bernard Perret, Jean-Yves Pranchère et Lucile Schmid

La crise politique ouverte par la dissolution de juin 2024 est-elle politique ou institutionnelle ? Faut-il parler de crise de régime ? Si la Ve République a connu d'autres turbulences, le moment présent achève de décrédibiliser, aux yeux des Français, la classe politique et une grande partie des médias dits traditionnels, renforçant le sentiment de fatigue démocratique. Dans le même temps, il est symptomatique que toute tentative de résolution achoppe sur la question du budget : la crise s'enracine en effet dans des bouleversements économiques et sociaux profonds. La présente enquête auprès de certains amis de la revue vise à éclairer ce moment politique.

Alors que la polarisation politique et la fragmentation partisane sont le lot de nombreuses démocraties aujourd'hui, le blocage politique français est-il particulièrement inquiétant, et pourquoi ?

Lucile Schmid – La Constitution permettant des épisodes de cohabitation, la décomposition actuelle tient à une apathie, voire une irresponsabilité des partis politiques qui sont les adversaires proclamés de l'extrême droite (la gauche, le bloc central et encore une partie de la droite) et qui n'ont pourtant aucune stratégie face au Rassemblement national alors qu'il est aux portes du pouvoir. Est-ce du fatalisme, du déni, de l'autodestruction ? L'ascension de l'extrême droite est programmée et entraîne dans son sillage idéologique une partie de la droite et du bloc central, lorsqu'elle promeut l'expulsion des étrangers comme remède à tous les maux.

Le premier responsable de cette situation est le Président de la République, qui est passé de l'hyperprésidence à une présidence à éclipses. Ses totems sont flottants : le ruissellement par la politique de l'offre, la

réforme des retraites, le refus de l'impôt sur les grandes fortunes, mais surtout celui de partager le pouvoir avec la gauche. L'affaiblissement du pouvoir présidentiel contamine tout le champ politique, avec des députés au bord de la crise de nerfs. La culture de coalition est absente de l'Hémicycle et, au sein des coalitions existantes (bloc central, gauche), les tensions s'accroissent.

Où sont les canaux de transmission entre la société et le pouvoir ? Le blocage politique rétrécit outrageusement le débat et la décision publiques. On ne sait plus bien à quoi sert l'État[1], laissant place au fantasme de l'État profond. Le déficit budgétaire et la dette sont présentés un jour comme des questions graves et structurantes, et, le lendemain, réduits à des marchandages pour acheter un sursis au gouvernement. En arrière-plan, la Cour des comptes dresse de sombres tableaux, tandis que les agences de notation dégradent la note de la France. Rien d'étonnant à ce que les Français manifestent leur défiance à l'égard de leurs élus et se montrent profondément pessimistes.

Vincent Martigny – Le moment politique que nous vivons est né du désalignement entre la prééminence du pouvoir exécutif, inscrite dans l'histoire de la Ve République, et la réalité de la fragmentation politique entre trois groupes de tailles quasi équivalentes (la gauche, le centre et l'extrême droite). La pratique verticale et solitaire du pouvoir par Emmanuel Macron, associée à la remise en cause du fait majoritaire au Parlement, met nos institutions à l'épreuve.

Le chef de l'État a une responsabilité considérable dans le dysfonctionnement actuel de notre système politique. Ayant utilisé tous les ressorts permis par la Constitution pour demeurer au centre du jeu, Emmanuel Macron a participé au blocage des institutions. En campant sur sa position de surplomb, il paralyse l'action du Premier ministre, dont le rôle est réduit à celui de courtier entre des forces parlementaires divisées et hostiles. Il a tort de considérer que les forces politiques sont les seules responsables de la situation actuelle. En effet, le reproche habituellement adressé par les populistes à la politique traditionnelle est que celle-ci évite d'arbitrer les véritables conflits sociaux par un usage légal mais immoral des règles de droit. C'est exactement la situation de la France depuis 2022, ce qui a pour effet de braquer l'opinion, qui prend

1 - Voir *Esprit*, avril 2021 : « Changer d'État ».

de plus en plus ses distances avec les partis traditionnels et la politique dans son ensemble. La division parlementaire s'accompagne par ailleurs d'une polarisation du débat politique, accentuée par les réseaux sociaux et certaines chaînes d'information en continu.

La principale conséquence de cette situation est un rejet de la politique traditionnelle et une progression des intentions de vote pour le Rassemblement national, avec des scores supérieurs à 30 % : le vote protestataire pour le RN devient de plus en plus un vote d'adhésion (même si le choix de Marine Le Pen constitue également un vote de punition du personnel politique). La bascule vers le Rassemblement national concerne essentiellement des électeurs de droite, qui y voient un parti plus efficace que Les Républicains sur les questions d'immigration, d'insécurité et de défense des valeurs traditionnelles.

Nous vivons donc une situation de crise de la pratique du pouvoir, associée à une incapacité du Parlement à prendre le relais, le tout avec un parti antisystème en embuscade. Dans ce contexte, tout laisse penser que l'élection présidentielle de 2027 sera explosive.

Jean-Claude Monod – Ce moment politique semble marqué par une usure importante des institutions et des mécanismes de constitution d'une majorité de gouvernement. On a le sentiment de cumuler la verticalité présidentielle de la Ve avec l'instabilité gouvernementale de la IVe République. L'alignement entre le Président et une vaste majorité construite sur son succès a cédé la place à un éclatement en trois ou quatre camps (voire cinq, si l'on tient compte du degré actuel d'éloignement entre le Parti socialiste et La France insoumise), qui n'est clairement pas la situation attendue du scrutin majoritaire à deux tours. Mais on peut imputer une large part de l'essoufflement actuel à la faillite du projet politique d'Emmanuel Macron et à son obstination dans le refus de donner sa chance à un Premier ministre issu de la coalition qui a remporté les législatives, le Nouveau Front populaire. Le « et de droite et de gauche » a accouché d'un « surtout pas la gauche », accordant à la droite des Républicains un rôle pivot d'alliance stratégique avec le bloc présidentiel dans des gouvernements successifs mais peu durables.

Néanmoins, le dernier acte de la comédie a ouvert une légère brèche, dès lors que Sébastien Lecornu semble être parvenu à desserrer le blocage présidentiel et à remettre en valeur le débat parlementaire, tandis

que l'ouverture sur la suspension de la réforme des retraites et la vague promesse de davantage de justice fiscale donnait à la gauche une place clé et à une mesure comme la taxe Zucman un retentissement public important.

Certes, la déstabilisation du système d'alternance droite/gauche est plus globale : la question n'est pas seulement ici la montée en puissance de l'extrême droite et parfois son accession au pouvoir – fait historique qui traduit aussi l'éloignement mémoriel de la Seconde Guerre mondiale et des fascismes –, mais aussi le déplacement de l'espace public vers la droite, favorisé par le poids d'empires médiatiques et de réseaux sociaux au service d'un projet en tension entre ultralibéralisme et protectionnisme, qui résout ses contradictions en criminalisant l'immigration.

Enfin, on peut se demander s'il ne faut pas situer le refus réitéré de nommer un Premier ministre de gauche dans ce contexte plus général de durcissement des droites. E. Macron en représente la tendance néo-libérale (protéger le capitalisme contre la démocratie) : la taxation des plus hauts revenus comme la mise en cause de la réforme des retraites avaient été jusqu'alors présentées comme des lignes rouges. Cette attitude produit une exclusion de ce qui se trouve sur sa gauche, mais elle n'attaque pas frontalement le camp adverse, traité en ennemi de l'intérieur, comme c'est le cas dans l'Amérique de Trump, qui a accompli de lui-même le basculement vers l'extrême droite auquel poussent aujourd'hui des forces économiques, idéologiques et médiatiques diverses.

Jean-Yves Pranchère – Le blocage tient d'abord au fait que le Rassemblement national bénéficie du soutien d'un bon tiers de l'électorat. Le front républicain, qui a empêché l'accès de l'extrême droite au pouvoir en 2024, a conduit à ce que le scrutin majoritaire donne les mêmes résultats qu'un scrutin proportionnel, sans qu'aucun des acteurs politiques soit prêt à en tirer les conséquences. Prendre sa victoire au sérieux aurait exigé la recherche d'un gouvernement sincèrement attaché aux principes du libéralisme jusque dans leur dimension sociale. Pourtant, la gauche a revendiqué la victoire comme si elle avait eu une majorité absolue ; le centre et la droite ont constaté que la gauche était minoritaire et en ont conclu que la France voulait être gouvernée à droite ; le Président de la République, après avoir pris l'initiative d'une dissolution irresponsable, s'est contenté de miser sur la force d'inertie que lui offrait

l'absence de majorité à l'Assemblée. On s'est retrouvé ainsi dans un blocage paradoxalement durci par le présidentialisme de la Ve République et la volonté du Président de rester celui qui gouverne à travers son Premier ministre.

Le cas français participe d'une vague autoritaire mondiale, portée par l'adhésion massive à des leaders et des partis d'extrême droite – qu'on a tort d'appeler « populistes » puisqu'ils affichent des programmes profondément inégalitaires et le projet d'une division du peuple et de ses droits[2].

Il est impossible de savoir si le Président de la République a fait le pari insensé d'une victoire du Rassemblement national afin que ce parti fasse la preuve de son incompétence ou de son insignifiance (oublieux de ce que l'exercice du pouvoir n'a disqualifié ni Orbán, ni Meloni, ni Trump). La dissolution a en tout cas aiguisé les enjeux qui lui préexistaient : comment éviter à la France un destin néopétainiste ? Et comment le faire en trouvant les voies d'une démocratie parlementaire dont les mœurs sont étrangères à la Ve République ?

Comment comprendre que la question de la réforme des retraites ou celle de la fiscalité sur les hauts revenus et patrimoines aient à ce point cristallisé les clivages ? Est-ce le signe que le politique ne parvient plus à être le lieu de résolution des conflictualités sociales ?

Bernard Perret – La crispation des débats sur le budget et les retraites ne tient pas seulement à la désorganisation du champ politique. Elle résulte pour partie d'une situation socio-économique qui rend difficile de trouver des compromis sur le partage des richesses. Les sociétés postindustrielles sont prises en étau par le ralentissement – pour ne pas dire la panne – de la croissance économique, une intégration économique mondiale qui joue en faveur des inégalités, et l'augmentation des besoins sociaux et des dépenses contraintes des ménages. La stagnation des recettes fiscales est donc une contribution majeure à la montée de l'endettement, sans compter les efforts de décarbonation de l'économie qui pèseront sur les coûts sans créer de nouveaux biens. Cet état de fait explique largement la montée du populisme dans le monde : faute de grand récit socio-économique crédible, on se rabat sur la recherche de boucs émissaires.

2 - Voir l'entretien avec Jean-Yves Pranchère, « La symphonie illibérale », *Esprit*, juillet-août 2025.

Le ralentissement de l'activité économique pose d'autant plus problème que l'on observe un décrochage continu des indicateurs de bien-être social par rapport au PIB depuis le milieu des années 1970. Ce décrochage tient certes à l'accroissement des inégalités et de la précarité sociale, sur fond de vieillissement de la population, mais aussi à l'alourdissement des dépenses contraintes et compensatoires qui réduit d'autant le pouvoir d'achat ressenti. Cet ensemble de phénomènes génère à la fois une pression sur les dépenses publiques et une résistance à l'impôt. Si l'on ajoute à cela les effets inégalitaires de la mondialisation économique et de la concurrence fiscale, les conditions sont réunies pour exacerber les conflits autour de la dépense publique.

J.-Y. Pranchère – La dimension mondiale de la vague autoritaire suggère qu'elle est la résultante de la « mondialisation néolibérale ». Ce qu'on appelle « néolibéralisme » est aux sociétés capitalistes contemporaines ce que fut le marxisme aux despotismes de style soviétique : une idéologie diffuse qui sert d'alibi mensonger à des politiques de destitution de la démocratie. En effet, la corruption extrême illustrée par Trump et la collusion générale des États occidentaux avec les intérêts des grandes entreprises sont aux antipodes de l'idéal néolibéral d'une stricte séparation de l'État et du marché. Le délitement de la solidarité sociale a sapé les bases de la démocratie politique, laquelle entraîne dans sa chute le libéralisme et même le néolibéralisme en tant qu'il entend soumettre le marché à un ordre de droit qui doit contrecarrer le clientélisme politique. Comment remonter la pente qui nous a éloignés de la démocratie sociale ? La question est d'autant plus difficile que les effets du néolibéralisme ne disparaissent pas d'un coup de baguette magique et que la puissance publique ne se laisse pas reconstituer à coups d'aggravations des déficits et de politiques inflationnistes (on ne saurait oublier le rôle joué par l'inflation dans les victoires de Trump et de Milei).

La puissance politique acquise par l'extrême droite met en échec le clivage traditionnel entre gauche et droite républicaines sans pour autant le désactiver. Certes, ce clivage a été reconfiguré par la porosité toujours plus accentuée de l'ancienne droite républicaine avec les positions de l'extrême droite, dont elle devient l'aile modérée ; le remplacement de la droite traditionnelle par un bloc macroniste (en cours de décomposition) qui se voulait à l'origine centriste, mais dont l'aile gauche a été incapable

d'enrayer la droitisation et l'exercice antidémocratique du pouvoir par son Président ; la misère intellectuelle du Parti socialiste ; le poids acquis au sein de la gauche par le « léninisme gazeux » de La France insoumise, mouvement qui trouve sa force dans sa capacité à incarner un antiracisme vigoureux (en même temps que très complaisant avec l'antisémitisme) et une demande de justice sociale, mais qui est indexé à l'autoritarisme d'un chef entouré de sa cour, dont l'imaginaire souverainiste ne produit qu'une démagogie « antisystème » incapable de gouverner, aggravée d'une complicité objective avec l'axe international du fascisme poutinien. Ces glissements de terrain délétères n'en restent pas moins inscrits dans l'opposition entre une gauche soucieuse d'égalité politique et sociale et une droite qui conçoit la liberté politique et économique comme un mode de sélection des meilleurs. Définie par son opposition à la gauche, la droite se perçoit comme appartenant au même ensemble qu'une droite extrême qui renonce aux violences de masse : ainsi, Meloni lui convient.

Quelles voies de sortie de la crise pourraient-elles être envisagées ?

L. Schmid – Les élections présidentielles sont des machines à déception : comment croire encore qu'une seule personne puisse exercer effectivement le pouvoir en démocratie ? Pour sortir des blocages, il est nécessaire de développer de véritables relations entre les institutions. Par exemple, la loi est aujourd'hui mal préparée, mal discutée et mal appliquée. Par conséquent, les textes se multiplient, la complexité normative est dénoncée et il existe des vides juridiques patents… quand une loi ne défait pas la loi, comme l'illustre la transition écologique. Si une interaction systématique était organisée en amont avec les collectivités locales et des acteurs de la société, la fabrique de la loi serait nettement plus efficace[3]. Sans donner lieu à un « grand soir constitutionnel », on pourrait aussi considérer une dose de proportionnelle à l'échelle nationale et surtout un élargissement du cercle de ceux qui accèdent à des responsabilités électives.

Ensuite, il est nécessaire de donner une place aux savoirs dans le monde politique et de transcrire ce qu'ils nous apprennent dans le contrat social de manière que les droits et devoirs qui nous unissent puissent s'appliquer

3 - L'expérimentation « Territoires zéro chômeurs de longue durée », qui a associé collectivités locales, associations et Parlement est exemplaire du processus qui pourrait être suivi.

concrètement. L'écologie, les innovations techniques, la guerre et la paix sont autant d'éléments d'incertitude. Pourtant, la relation du monde politique aux savoirs reste fonction des circonstances ou des motivations individuelles.

Enfin, il est nécessaire de réformer la sociologie et l'habitus politiques. La société doit de nouveau considérer l'exercice du pouvoir comme un enjeu démocratique et les élus doivent cesser d'appartenir à un monde parallèle ou de traiter les citoyens comme des « clients ». L'importance nouvelle donnée aux savoirs, la multiplication des moments de rencontres entre la société et ses élus, des contre-pouvoirs actifs et constructifs, et des institutions plus poreuses à tout ce qui leur est étranger permettrait une organisation différente de la vie politique.

Présenter les savoirs dans une perspective politique a toujours été l'un des axes importants du travail de la revue *Esprit*. Il pourrait être amplifié, par exemple en associant l'écrit à des débats publics ou en donnant une voix à ceux qui ne sont pas entendus dans le brouhaha médiatique, pour porter cette ouverture de la vie démocratique.

V. Martigny – Pour envisager les sorties possibles de la crise politique, il est nécessaire de dissiper deux illusions. La première est celle d'un retour, lors de la prochaine élection présidentielle, à la situation d'un président fort appuyé sur une majorité absolue à l'Assemblée nationale. La rupture de 2022 doit être perçue comme irréversible. En effet, la démonétisation actuelle du Président de la République aura des conséquences sur son successeur. De plus, la valse des gouvernements a montré que l'instabilité politique a aussi des effets positifs, à commencer par une transformation de la pratique du pouvoir par l'exécutif et un renforcement du rôle délibératif de l'Assemblée.

La seconde illusion est de croire que les changements puissent être immédiats. Il faut plutôt s'attendre à une évolution lente vers un nouvel ordre politique. Par exemple, serons-nous capables de normaliser le recours aux coalitions parlementaires, comme c'est le cas chez nos voisins ? Les partis historiques, comme le Parti socialiste ou Les Républicains, vont-ils continuer de permettre à un gouvernement minoritaire de se maintenir ? Le Premier ministre va-t-il se mettre – comme tente de le faire Sébastien Lecornu – au service de majorités instables ?

Et va-t-il s'imposer face au chef de l'État comme le responsable de la mise en œuvre de la politique de la nation ?

Dans ce contexte, deux options s'ouvrent pour une sortie de crise. La première est une réforme institutionnelle après la prochaine élection présidentielle. Reste à savoir dans quelle direction : retour au parlementarisme ou évolution vers un modèle présidentialiste américain ? La seconde possibilité est celle d'une transformation de la pratique du pouvoir. La voie favorisée aujourd'hui par le Rassemblement national conduirait au renforcement de la dimension césarienne du pouvoir présidentiel, par exemple à travers l'extension de l'usage du référendum. Une autre voie pourrait au contraire conduire à une présidence plus modeste. C'est ce qu'avait tenté de mettre en œuvre François Hollande en 2012 avec une répartition nette en *« un président qui préside et un Premier ministre qui gouverne »*, mais cette option a fait long feu. On pourrait pourtant redéfinir le partage du pouvoir entre le Président – qui se limiterait à la politique internationale, aux questions de défense et à la garantie des institutions, comme l'avaient pensé le général de Gaulle et Michel Debré en 1958 –, le Premier ministre – qui exercerait la conduite du gouvernement et de la politique intérieure, mais qui accepterait d'être véritablement responsable devant les députés – et le Parlement – qui pourrait élaborer des compromis pour exercer son pouvoir souverain de fabrication de la loi. Une telle solution ferait l'économie d'une réécriture institutionnelle incertaine, mais il faudrait déjà que les acteurs politiques s'intéressent à ces sujets…

J.-C. Monod – Taillée pour de Gaulle, la Ve République produit des « hyperprésidents » qui n'ont ni la même légitimité historique ni la même carrure personnelle, mais qui invoquent leur élection populaire comme un chèque en blanc. Les réflexions sur la démocratie devraient trouver des débouchés dans une Assemblée constituante. Mais l'origine gaullienne est aussi ce qui donne à la Ve République une aura et peut-être une durabilité dont il n'est pas sûr qu'une nouvelle constitution en serait automatiquement dotée.

L'articulation charismatique du politique et de la société trouve aujourd'hui des relais hors du champ politique professionnel ; elle a cependant des limites trop flagrantes pour qu'on ne cherche pas d'autres médiations. Une première concerne la communication

elle-même, soit la nécessité de combattre la captation de l'espace public par des empires privés, tandis que les réseaux sociaux portent de véritables campagnes de propagande et de déstabilisation du cadre démocratique. Une tâche importante pour une revue comme *Esprit* est de faire inlassablement la lumière sur ces entreprises et d'opposer à *« l'espace public de manipulation »* un *« espace public critique »*, pour reprendre une distinction de Habermas[4].

De ce point de vue, faire connaître les travaux de sciences sociales et les enquêtes de terrain qui dévoilent des injustices, des nouvelles formes d'exploitation et de réification, des abus de pouvoir et des distorsions dans la communication reste une fonction importante d'une revue généraliste, qui doit en outre construire un horizon d'intelligibilité, nourri de philosophie morale et politique. À cet égard, il importe de rappeler que la démocratie est une expérience collective qui ne se réduit nullement au vote mais qui s'invente dans des lieux multiples et avec de nouveaux « sujets », auxquels une revue peut servir d'espace d'expression[5].

D'autre part, le défi que représente la montée de l'extrême droite incite peut-être à réinvestir ce signifiant flottant par excellence qu'est « le peuple », dans sa diversité insurmontable et sa conflictualité même. Plutôt que de mettre sous le tapis la question de l'immigration, un travail intellectuel utile serait de montrer combien celle-ci soutient l'ossature économique des sociétés européennes, y compris des systèmes de retraite que l'évolution démographique rendrait intenables sans ce renouvellement de la population.

Enfin, contre l'idée fataliste d'une opinion publique uniment conservatrice, on constate qu'autour de mesures concrètes et fondées – comme, une fois encore, la taxe Zucman –, de larges soutiens à des vues progressistes sont aujourd'hui possibles. Au-delà du domaine fiscal, il s'agirait de faire émerger des propositions autres que l'actuelle course à l'abîme écologique. Pourquoi, par exemple, n'existe-t-il pas de campagnes promouvant des transformations de nos habitudes alimentaires qui soient favorables aussi bien à la santé qu'à l'environnement ?

4 - Voir Jean-Claude Monod, « Les ambivalences de l'espace public », *Esprit*, septembre 2024.
5 - Voir le dossier intitulé « L'inquiétude démocratique. Claude Lefort au présent », *Esprit*, janvier-février 2019.

B. Perret – Sur le plan institutionnel, on peut défendre l'idée que le scrutin proportionnel obligerait les partis à sortir des postures et à chercher des compromis. La question du cumul des mandats se pose également : l'absence d'élus locaux au palais Bourbon renforce l'emprise des idéologies.

Mais la pauvreté des visions de l'avenir ouvre un boulevard aux extrêmes. Jusqu'au tournant de la rigueur en 1983, le Parti socialiste prétendait rompre avec le capitalisme. Son programme de nationalisation conservait la conviction marxiste que la socialisation des grands moyens de production serait un facteur d'efficacité et un levier de justice sociale. Mais comme il n'était pas question de se couper de l'Europe et des flux financiers de l'économie mondialisée, la gauche n'a désormais plus d'autre cohérence que celle d'un keynésianisme (relance par la consommation et la dépense publique) dont on connaît les limites – sans parler du fait que l'objectif de croissance contredit ses ambitions écologiques.

La gauche pourrait s'inspirer du « Pacte du pouvoir de vivre », qui s'appuie sur la société civile pour *« organiser le vivre-ensemble, protéger et émanciper »*. Le Pacte propose une émancipation collective de la société à l'égard du marché par l'implication des citoyens en tant qu'acteurs des politiques et coproducteurs de leurs conditions d'existence. Cette promesse d'émancipation est la seule à même de desserrer la double contrainte de l'écologie et de l'intégration dans le marché mondial. En termes économiques, cela consiste à dé-monétariser partiellement l'échange social et la réponse aux besoins – ce qui est depuis toujours la raison d'être des associations. À la question « comment vivre mieux sans croissance marchande ? », il n'existe pas d'autre réponse que le développement de notre capacité à coopérer en vue du bien commun.

J.-Y. Pranchère – La gauche n'a rien à gagner à se sacrifier à des forces politiques qui préfèrent leurs intérêts de classe à leur libéralisme et choisiront Bardella plutôt que la taxation des milliardaires. La réactivation des mauvais rêves léninistes d'une abolition du marché, qui ne se sont jamais réalisés autrement que dans la terreur et l'oppression des masses, n'est qu'un dérisoire théâtre de l'impuissance. Mais l'expérience montre que la gauche disparaît si elle n'assume pas le projet d'une démocratie sociale, qui suppose le musellement des puissances oligarchiques et le ré-encastrement du capitalisme dans la société.

Comment mettre ces transitions à l'ordre du jour quand la gauche est minoritaire ? Il n'existe pas d'autres moyens que ceux de la démocratie politique. D'une part, le blocage actuel ne doit pas être un motif pour abandonner la proposition d'un passage à un scrutin proportionnel bien pensé : une culture du compromis ne pourra jamais se mettre en place tant que le scrutin majoritaire et la victoire à l'élection présidentielle restent l'horizon des calculs politiques. D'autre part, l'électorat qui vote à droite et à l'extrême droite quand il doit élire des représentants est susceptible de voter à gauche quand on lui demande de se prononcer sur des mesures de justice fiscale ou de mise en œuvre des droits individuels et démocratiques[6]. Il serait peut-être temps de se défaire de la peur du référendum, qui n'est pas le plébiscite et qui peut être un vecteur de dynamisation de la rationalité démocratique quand il consiste à se prononcer, non sur des projets dont les modes de réalisation sont indéterminés (le Frexit) ou sur des principes contraires à l'État de droit démocratique, mais sur des propositions précisément rédigées et présentées dans leurs coûts, leurs bénéfices et leurs conséquences. Ainsi, un référendum sur la taxe Zucman serait l'occasion d'une authentique délibération démocratique.

Propos recueillis par Anne Dujin et Jonathan Chalier

6 - Voir Vincent Tiberj, *La Droitisation française. Mythes et réalités*, Paris, Presses universitaires de France, 2024.